

AESH ACCOMPAGNANT D'ÉLÈVE EN SITUATION DE HANDICAP

PUBLIC VISÉ

Demandeur d'emploi

LE + DE LA FORMATION

- Formez vous avec des professionnels engagés, spécialistes et de terrain !
- Une formation ancrée dans la réalité du terrain avec des mises en situation, des ateliers pratiques, des échanges de pratiques...
- Un réseau de partenaires éducatifs intégrés dans le parcours !
- Un emploi à la clé, près de chez vous !

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée de formation : 402 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 32h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 09/03/2026 au 19/06/2026.

LIEUX DE FORMATION

GRETA Val-de-Marne

Collège RABELAIS

10 RUE DU PONT DE CRETEIL
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Site accessible aux personnes en situation de handicap

CONTACT

GRETA Val-de-Marne

Florence Deshayes

Tél : 07 85 91 38 91

greta94.rabelais@ac-creteil.fr

Référent handicap :

greta94.referent.handicap@ac-creteil.fr

Consulter notre Politique Handicap

TARIFS

Prix tarif public maximum :

Tarif heure stagiaire : 15,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

Voir nos conditions générales de ventes

FINANCEMENTS

Type de financement :

Individuels payants, France Travail - POEI

OBJECTIFS

L'Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap (AESH) a pour mission de favoriser l'autonomie des élèves en situation de handicap, qu'il intervienne au titre de l'aide humaine individuelle, mutualisée ou collective.

L'AESH est un acteur clé qui contribue à la mise en place d'une école pleinement inclusive, pour offrir à chaque élève en situation de handicap, de la maternelle au lycée, une scolarité adaptée à ses besoins.

Missions principales :

- accompagner dans les actes de la vie quotidienne : habillage, hygiène, déplacements, etc.
- Faciliter l'accès aux activités d'apprentissage : éducatives, culturelles, sportives, artistiques ou professionnelles.
- Faciliter les activités de la vie sociales et relationnelles

+ d'infos sur le métier : <https://www.education.gouv.fr/etre-accompagnant-des-eleves-en-situation-de-handicap-aesh-12188>

PRE-REQUIS

Critères régis par le code de l'éducation :

1) Remplir l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC ou équivalent
- ou Être titulaire d'un diplôme dans le secteur de l'aide à la personne (CAP AEPE, DEAES, TP ADVF...)
- ou Justifier d'une expérience professionnelle de 9 mois minimum auprès de personne en situation de handicap

2) Manifester un intérêt pour le secteur de l'accompagnement à la personne, le travail auprès d'enfants ou d'adolescents et le métier d'AESH

3) Répondre à certaines qualités telles que : l'écoute, la patience, l'empathie, un bon relationnel, le goût du travail en équipe

4) Être disponible et s'engager toute la durée de la formation

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

- Vérification des critères d'éligibilité d'accès à la formation (diplôme/expérience, honorabilité)
- Réunion d'information collective
- Tests écrits
- Entretien individuel de motivation

Inscriptions du 09/03/2026 au 09/02/2026 au Collège RABELAIS à Saint-Maur-des-Fossés.

Journées de recrutement :

- 03/02/2026 à l'Agence France Travail de Choisy-le-Roi
 - 09/02/2026 au Centre Gabriel Péri de Champigny-sur-Marne
- >> Contactez votre conseiller France Travail

CONTENUS

BLOC 1 - COMPRENDRE LE CADRE D'INTERVENTION DE L'AESH ET LES

CODES

NSF : 330

Formacode : 44022

Code Rome : K1301

FONDAMENTAUX DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'ECOLE INCLUSIVE

- ▶ Module 1 - Le cadre institutionnel, les valeurs de l'école inclusive et le rôle de l'AESH
- ▶ Module 2 - Développement de l'enfant, situations de handicap et réponses éducatives
- ▶ Module 3 - Posture professionnelle et communication adaptée
- ▶ Module 4 - Accompagner les élèves dans leurs apprentissages
- ▶ Module 5 - Aide et accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne et la sécurité
- ▶ Module 6 - Observation, suivi et contribution au projet de l'élève

BLOC 2 - ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT SELON L'AGE ET LE NIVEAU DE L'ELEVE, LE MODE D'ACCOMPAGNEMENT ET TYPE DE HANDICAP OU TROUBLE

- ▶ Module 7 - Adaptation de l'accompagnement selon l'âge et le niveau de l'élève (maternelle / élémentaire / collège / lycée)
- ▶ Module 8 - Adaptation de son aide selon la modalité d'accompagnement de l'élève (individuelle / mutualisée / collective)
- ▶ Module 9 - Adaptation de son accompagnement à un élève avec un trouble "DYS"
- ▶ Module 10 - Adaptation de son accompagnement à un élève avec un trouble du spectre autistique (TSA)
- ▶ Module 11 - Adaptation de son accompagnement à un élève avec un trouble du déficit de l'attention (TDA/H)

Module transverse - Intégration & bilan

VALIDATION

- ▶ attestation de compétences

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

A l'issue de la formation, vous pourrez occuper le métier d'Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap au sein d'un établissement scolaire de l'Education Nationale, sous contrat de droit public, en CDD de 3 ans renouvelable.

Après plusieurs années d'expérience, vous pouvez évoluer vers la fonction de Référent AESH ou d'autres fonctions, parfois par le biais de concours, au sein de l'éducation nationale.